





Bordereau de signature

DEL2019_0051



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	02/04/2019	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	02/04/2019	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2019-04-02)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // deliberation_mairie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2019_ 0051

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal**

Canton de **CHAMPS-SUR-MARNE**

SÉANCE ORDINAIRE VENDREDI 29 MARS 2019,
L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 29 mars, à 20h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 19 mars 2019, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. VISKOVIC, Maire de Noisiel.

PRÉSENTS : M. VISKOVIC, M. TIENG, Mme NATALE, M. SANCHEZ, M. RATOUCHNIAK, Mme NAKACH, M. DIOGO, Mme NEDJARI, M. FONTAINE, M. MAYOULOU NIAMBA, M. BEAULIEU, Mme ROTOMBE, M. BARDET, Mme MONIER, M. VACHEZ, Mme DAGUILLANES, Mme COLLETTE, M. NYA NJIKÉ, Mme JULIAN, M. ROSENMAN, M. CALAMITA, Mme PELLICOLI, M. KAPLAN, M. KRZEWSKI,

ÉTAIENT EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme TROQUIER qui a donné pouvoir à M. FONTAINE,
Mme BEAUMEL qui a donné pouvoir à M. VISKOVIC,
Mme VICTOR qui a donné pouvoir à M. VACHEZ,
M. DRAMÉ qui a donné pouvoir à M. KAPLAN,
Mme PHAM qui a donné pouvoir à M. KRZEWSKI,
M. TATI qui a donné pouvoir à M. TIENG,

ABSENTS : Mme DODOTE (excusée), Mme CAMARA (excusée), M. NGUYEN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. CALAMITA.

Sortie de M. KAPLAN lors du vote du point n° 13 relatif à la modification du tableau des effectifs.

Point 6 : Attribution des Subventions aux Associations dans le cadre du Budget Primitif 2019

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU le Rapport d'Orientations Budgétaires 2019,

VU la délibération du Conseil Municipal du 8 février 2019 prenant acte de la tenue du Débat sur les Orientations Budgétaires pour l'année 2019,

VU l'adoption du Budget Primitif 2019 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 29 mars 2019,

CONSIDÉRANT le souhait de la Municipalité de participer au fonctionnement de certaines associations et du Centre communal d'action sociale de Noisiel,

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article L2311-7 susvisé du CGCT, l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget,

CONSIDÉRANT l'avis de la commission des finances du 18 mars 2019,

ENTENDU l'exposé de M.RATOUCHNIAK, Maire-adjoint en charge des Finances, des Marchés Publics et de la Vie des Quartiers,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À

DÉCIDE de procéder à l'attribution des subventions dans le cadre du budget primitif 2019 comme il suit :

	Propositions BP 2019	Vote
TOTAL GENERAL	821 613,33	

	Propositions BP 2019	Vote
Ressources Humaines		
Amicale du Personnel	98 782,13	UNANIMITÉ
Secours populaire	3 703,00	
Secours catholique	3 703,00	
Les restaurants du Cœur	3 703,00	
Total	109 891,13	
Fête et Cérémonies		
ARAC (anciens combattants)	500,00	29 VOIX POUR <i>(Mme ROTOMBE ne participe pas au vote)</i>
Anciens communaux de Noisiel	150,00	29 VOIX POUR <i>(Mme DAGUILLANES ne participe pas au vote)</i>
FNACA	100,00	UNANIMITÉ
Amicale des anciens combattants de Noisiel	500,00	
Ecole de musique de Champs sur Marne	1 911,00	
Association Boronu	686,00	
Association Boronu (subv. Exc.)	1 000,00	
Total	4 847,00	
Vie des Quartiers		
Amicale des locataires des deux parcs	500,00	29 VOIX POUR <i>(Mme ROTOMBE ne participe pas au vote)</i>
Association des Totems	200,00	UNANIMITÉ
Asso de défense des locataires de OPH77	200,00	
Amicale VIVRE ENSEMBLE Léon Blum	200,00	
La Paume de Terre	6 940,00	
Collège du Lizard - Les soldats coloniaux	500,00	
La compagnie gazelle	2 000,00	
Total	8 040,00	
Politique de la ville		
Asso du Conseil Citoyen des 2 parcs / Lizard	2 100,00	UNANIMITÉ
Fonds de participation des habitants	3 000,00	
Total	2 100,00	

	Propositions BP 2019	Vote
Enseignement		
Subv aux parents d'élèves maternelles		
FCPE Allée des Bois	118,00	UNANIMITÉ
FCPE Ferme du Buisson	118,00	
FCPE Jules Ferry	94,00	
FCPE Tilleuls	142,00	
Coopératives Scolaires Maternelles		
OCCE Allée des Bois	372,00	UNANIMITÉ
OCCE Bois de la Grange	396,00	
OCCE Ferme du Buisson	411,00	
OCCE Maryse Bastié	319,00	
OCCE Noyers	301,00	
AGEMT Tilleuls	447,00	
Provisions Frais de parking (maternelles)		
Subventions aux parents d'élèves primaires		
FCPE Allée des Bois	212,00	UNANIMITÉ
FCPE Buisson Primaire	188,00	
FCPE Jules Ferry	188,00	
FCPE Tilleuls Primaire	212,00	
Coopératives Scolaires Primaires		
OCCE Allée des Bois	642,00	UNANIMITÉ
OCCE Bois de la Grange	482,00	
OCCE Ferme du Buisson	646,00	
OCCE Jules Ferry	595,00	
OCCE Noyers	383,00	
ACEET Tilleuls	725,00	
Provisions Frais de parking (primaires)		
AEI (actions éducatives innovantes)		
OCCE GS Jules Ferry Primaire	600,00	UNANIMITÉ
OCCE GS Bois de la Grange Primaire	1 000,00	
OCCE GS Ferme du Buisson Maternelle	500,00	
OCCE GS Allée des Bois Maternelle	300,00	
OCCE GS Noyers Maternelle	700,00	
OCCE GS Tilleuls Maternelle	1 000,00	
Total	9 391,00	

	Propositions BP 2019	Vote
Urbanisme		
Provisions	2 904,20	UNANIMITÉ
Total	2 904,20	
Animation		
VLAN Animation	3 000,00	UNANIMITÉ
Droit de citer des femmes	285,00	
Noisiel Echecs	200,00	
Antre du dragon	143,00	
Ciel de Nuit	100,00	
Le rucher Noisélien	285,00	
Dansons	100,00	
Ecoutécris	100,00	
Ecoutécris (subv. Exceptionnelle)	150,00	
Sous Total	4 363,00	
FONJEP (Indemn. Poste directeur) FRMJC	80 488,00	UNANIMITÉ
MPT Lizard	384 925,00	
Sous Total	465 413,00	
Total	469 776,00	
Culture		
Club des poètes du Val Maubuée	238,00	UNANIMITÉ
Compagnie Rue de la Lune	262,00	
Quartiers de chocolat / collectif des artivores	300,00	
Collège du Lizard	500,00	
Sous Total	1 300,00	
Patrimoine		
Connaissance du Val Maubuée	200,00	UNANIMITÉ
Adhésion Fondation du Patrimoine	600,00	
Total	800,00	
Action Sociale Santé		
CCAS	125 000,00	27 VOIX POUR <i>(M.VISKOVIC et M.DIOGO, ne participent pas au vote)</i>
Club amitié des séniors	1 772,00	UNANIMITÉ
Fondation Hospitalière Sainte Marie (USSIF)	296,00	
AIDOM EXPERT ADESSA	296,00	
Total	127 364,00	

	Propositions BP 2019	Vote
Jeunesse		
Graine d'artiste		
Provision Graines d'artistes	2 000,00	UNANIMITÉ
Total	2 000,00	
Sports		
CNVM NAGEURS DU VAL MAUBUEE	900,00	29 VOIX POUR <i>(M.RATOUCHNIAK ne participe pas au vote).</i>
ASACN PETANQUE	300,00	UNANIMITÉ
ASACN AEROMODELISME	300,00	
BADMINTON CLUB DE NOISIEL	600,00	
MLV BASKET VAL MAUBUEE	10 900,00	
ASAN JUDO	3 600,00	
NOISIEL FOOTBALL CLUB	17 000,00	
NOISIEL LOGNES ATHLETISME	2 300,00	
HANDBALL CLUB DE NOISIEL	8 700,00	
LES LUZARDINS	300,00	
TENNIS CLUB DE NOISIEL	4 600,00	
VLAN SPORTS	1 950,00	
VOVINAM VIET VO DAO	1 050,00	29 VOIX POUR <i>(M.CALAMITA ne participe pas au vote)</i>
KYUDO DU VAL MAUBUEE	300,00	UNANIMITÉ
CLUB ROLLERS FRFB	1 000,00	
NOISIEL FUTSAL ACADEMY	1 500,00	
TAEKWONDO CLUB DU VM	300,00	
NOISIEL BASKET	1 500,00	
DIOUKABOXING	1 000,00	
NOISIEL NANBUDO CLUB	250,00	
A.S.U. LYCEE G DE NERVAL	200,00	
A.S.U. LYCEE RENE CASSIN	150,00	
UNSS COLLEGE LA MAILLIERE	200,00	
UNSS COLLEGE DU LUZARD	300,00	
A.S.U. COLLEGE ARCHE GUEDON	100,00	
Noisiel Echecs (subv. Exceptionnelle)	0,00	
Provisions subventions exceptionnelles	1 750,00	
Contrats d'objectif		
HANDBALL CLUB DE NOISIEL	6 900,00	UNANIMITÉ
BADMINTON CLUB DE NOISIEL	400,00	
MLV BASKET VAL MAUBUEE	4 600,00	
VLAN SPORTS	1 450,00	
NOISIEL LOGNES ATHLETISME	2 000,00	
NOISIEL FOOTBALL CLUB	5 000,00	
ASAN JUDO	800,00	
TENNIS CLUB DE NOISIEL	1 000,00	
Total	83 200,00	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Mathieu VISKOVIC



Transmis au représentant de l'Etat le	02 AVR. 2019
Affiché en Mairie le	02 AVR. 2019
Publié au RAA le	02 AVR. 2019